



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/
21 décembre 2007

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

693ème séance plénière

PC Journal No 693, point 10 de l'ordre du jour

**DÉCISION SUR LA PROROGATION
DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE À MINSK,
SOUMISE À UNE PROCÉDURE D'APPROBATION TACITE
PRENANT FIN LE JEUDI 27 DÉCEMBRE 2007 À 15 HEURES HEC**

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE à Minsk jusqu'au
31 décembre 2008.